



OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE VALENCIENNES  
METROPOLE

Siège social :

2 Place de l'Hôpital Général - Valenciennes

-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE DE DIRECTION  
Séance du 13 avril 2021

Date de convocation :  
Le 26 mars 2021

Nombre :  
- délégués titulaires : 18  
- de présents : 11  
- de votants : 11

- délégués suppléants : 12  
- de présents : 06  
- de votants : 02

N° d'inscription de l'acte  
soumis à l'obligation de  
transmission au Représentant  
de l'État :  
III/004/21

Secrétaire de Séance :  
M. Vincent SIMONNET

Nos Réf : VS/IC

OBJET : Compte Administratif  
2020 - Budget annexe  
« Commercialisation ».

Ainsi fait et délibéré en  
séance les jours, mois et an  
susdits.

Le Président,  
Didier JOVENIAUX

Le Président :  
-Certifie sous sa  
responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte ;  
-Informe que la présente  
délibération peut faire  
l'objet d'un recours devant le  
tribunal administratif dans un  
délai de 2 mois à compter de  
sa date de réception en Sous-  
Préfecture.

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à quatorze heures trente, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire, à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur **Didier JOVENIAUX**, Président, suite à la convocation qui a été faite le vingt-six mars 2021.

**Étaient présents en qualité de délégués communautaires (14) :**  
M. Didier JOVENIAUX ; Mme Martine DUTRIEUX ; Mme Sophie MERIAUX ; Mme Elodie CARON ; Mme Isabelle ASSELIN ; M. Raymond ZINGRAFF ; Mme Agnès DOLET ; Mme Sandrine GOMBERT ; M. Renaud COUSIN ; Mme Corinne COLLET DONNAINT ; Mme Delphine ALEXANDRE ; Mme Carole MILLET ; Mme Caroline DI CRISTINA ; Mme Anne GOZE ;

**Étaient présents en qualité de personnes qualifiées (03) :**  
M. Marc POSAK ; M. Ludovic SOYEZ ; M. Vincent DOCHEZ ;

**Étaient absents, excusés (09) :**  
M. Alain VINCENT excusé ; M. Grégory LELONG excusé ; Mme Emilie LECLERC excusée ; M. Pierre MIKULA excusé ; Mme Corinne DERNONCOURT excusée ; M. Bruno FONTAINE ; M. Laurent SUIN excusé ; M. Jean-Philippe GOLD excusé ; M. Christophe ROBITAIL.

\*\*\*\*\*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

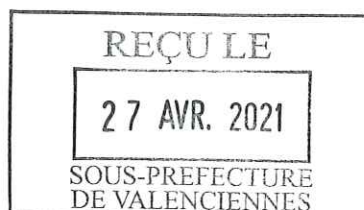
Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1<sup>er</sup>, 7 et 8 ;

Vu le Budget Prévisionnel 2020 voté lors du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole le 21 Janvier 2021 ;

Vu le Budget Général Prévisionnel 2020 de l'ÉPIC approuvé en Comité de Direction le 02 Décembre 2019 ;

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du



budget prévisionnel et des décisions modificatives du même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de l'OTC VM pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2020.

Les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats suivants :



		Fonctionnement	Investissement	Total
RESULTAT 2019 (001 et 002)	A	53 682.27	0,00	53 682.27
RECETTES DE L'EXERCICE 2020	B	46 374.01	0,00	46 374.01
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>C=A+B</b>	<b>100 056.28</b>	<b>0,00</b>	<b>100 056.28</b>
RESULTAT 2019 (001 et 002)	D	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE 2020	E	60 772.33	0,00	60 772.33
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>F=D+E</b>	<b>60 772.33</b>	<b>0,00</b>	<b>60 772.33</b>
<b>RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2020</b>	<b>G=C-F</b>	<b>39 283.95</b>	<b>0,00</b>	<b>39 283.95</b>
<b>RESULTAT NET DE CLÔTURE 2019</b>	<b>I=G-H</b>	<b>39 283.95</b>	<b>0,00</b>	<b>39 283.95</b>

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 13 avril 2021,

- D'approuver le Compte Administratif 2020 - Budget annexe,
- De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes,
- D'arrêter les résultats définitifs tels que énumérés ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

(M. Didier JOVENIAUX n'ayant pas pris part au vote)

**APPROUVE :**

- Le Compte Administratif 2020 - Budget annexe ;

**DÉCLARE :**

- Toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes ;

**ARRÊTE :**

- Les résultats définitifs tels que énumérés ci-dessus.

Fait à Valenciennes,  
Le 13 avril 2021

Le Président,  
Didier JOVENIAUX



